



**FORMATION CONTINUE 2021**

**VISIOCONFERENCE / PRESENTIEL**

**DROIT DE LA FAMILLE**

**LA PROTECTION DE L'ENFANT CONTRE SES PARENTS**

**Vendredi 24 septembre  
de 13h30 à 16h30**

**Adeline GOUTTENOIRE**

Professeure à la faculté de droit et de sciences politiques (Département des sciences humaines et sociales)  
Directrice du Centre européen de recherches en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé et de l'Institut des mineurs  
Université de Bordeaux

**80€ la séance  
60€ / - 2 ans**

**En présentiel :**  
EDASOP

35 C bd des Récollets - Toulouse

**En visioconférence**  
Via ZOOM

**Objectifs :** Être en capacité de mesurer les enjeux en termes de droits subjectifs et droit objectif de l'assistance éducative et connaître dans les détails la jurisprudence interne et européenne la concernant

**Pré requis :**

Etre Avocat.

**Programme :**

- L'assistance éducative,
- Ses enjeux,
- Les intérêts en présence,
- L'articulation des droits de l'enfant et des droits des parents à la lumière de la jurisprudence interne et européenne.

**Moyens pédagogiques :**

Support pédagogique remis avant la formation (plan détaillé et liste des arrêts).

Enquête de satisfaction de la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

**Niveau de la formation :** 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

**Présence des apprenants :**

*Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.*

*Pour les apprenants optant pour la formation via zoom : le lien est adressé par l'EDASOP par mail au plus tard la veille de la formation.*

*Cette formation faisant partie de la convention de financement 2021 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.*

***Inscriptions*** possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

**Accès aux personnes en situation de handicap:**

*Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.*

**Référente handicap :** Mme Stéphanie de BALORRE

[s.debalorre@edasop.fr](mailto:s.debalorre@edasop.fr)

[05 61 53 58 52](tel:0561535852)